



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 5 juillet 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 juin 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, David Le Doussal, Gérard Jambou, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40) Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Martine Brézac

Pouvoirs :

Eric Alagon a donné pouvoir à Yvette Metzger
Daniel Le Bras a donné pouvoir à Gérard Jambou
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Michaël Quernez
Isabelle Baltus a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Christophe Couic (à partir de 20h40)
Brigitte Conan a donné pouvoir à Danièle Kha
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Marc Duhamel a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Absent : Jean-Pierre MOING

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

4. ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE-DESHERBEUSE : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Exposé :

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, la Ville de Quimperlé a souhaité renforcer les moyens mis à la disposition des agents de pôle Aménagement, Cadre de vie pour améliorer la propreté des espaces publics.

Aussi, il a été décidé de procéder à l'acquisition d'un véhicule adapté aux nouvelles pratiques de balayage et de désherbage du service propreté urbaine de la ville.

Le montant de cet équipement de type « balayeuse-désherbeuse de voirie aspiratrice » est de 70 484,91 € HT.

Afin de financer cet équipement, un cofinancement a été sollicité auprès de l'Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE et du Conseil Régional.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	Taux de financement	HT
Achat d'une balayeuse-désherbeuse	70 484,91€	Conseil Régional	3,83%	2 700€
		Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE	11,35%	8 000€
		Autofinancement	84,82%	59 784,91€
TOTAL	70 484,91€	TOTAL		70 484,91€

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement sus-visé,
 - d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Régional pour financer l'achat d'une balayeuse-désherbeuse.
- Avis favorable des commissions « politique de la ville et environnement » et « eau et lutte contre les inondations » du 23 juin 2017
- Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 27 juin 2017

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.**

